Tracts Format Paysage version 1 du 10 juin 2025

(La couleur du papier est jaune, type soleil de chez Clairefontaine, mais à vous de choisir au meilleur prix)

L'objectif de l'association est de développer dans chaque région, département et commune, des groupes indépendants, à l'image des Gilets Jaunes sur les ronds-points en dehors de la sphère des réseaux sociaux.

La destruction des ronds-points a été orchestrée pour empêcher que le Peuple se rassemble et prenne conscience de sa force. Les réseaux sociaux sont devenus des lieux d'affrontement et d'EGO, plus que d'union, les « trolls » y pullulent, les oligarques n'y sont probablement pas étrangers.

Les groupes ainsi constitués seront fédérés par l'association 2027 – ''Ma France''. Nous sommes indépendants de tout pouvoir et de tout parti politique. Notre but, redonner le pouvoir au Peuple en nous donnant les moyens de renverser ce système « monarchique » et « oligarchique » qui nous domine et nous asservit.

Le système présidentialiste dominé par l'argent et les médias est sa force. Continuer à lutter sur son terrain c'est l'échec assuré.

Ils ont l'argent, nous sommes le nombre. La course des petits chevaux a commencé, et chaque jour des candidats ou pseudo-candidats entre dans l'arène avec des programmes plus magnifiques les uns que les autres, les médias mainstreams entretenant le suspense pour nous faire rentrer dans l'arène.

Pour renverser ce système, il faut le ringardiser.

La fonction de Président de la République doit être au-dessus des partis. Il ne doit pas y avoir de programme de gouvernement dans cette élection.

Les statuts de l'association définissent la méthode pour la prise de contrôle de la fonction présidentielle. La personne, issue du Peuple pour nous représenter à la Présidence de la République en 2027, aura pour seul « programme » : déconstruire, par référendum en juin 2027, le système oligarchique par la limitation du transfert du Capital entre générations. (Cf. les statuts de l'association)

Les tracts à imprimer au format « Paysage » figureront dans cette rubrique.

Les tracts seront imprimés par les groupes, il ne sera pas fait appel à des imprimeurs, l'indépendance logistique fait partie de notre stratégie. Chaque groupe peut réaliser, lui-même des projets de tracts dès lors qu'ils sont conformes à nos statuts. Pour faciliter la diffusion aux autres groupes, ces projets seront validés par les membres fondateurs pour être mis en ligne sur cette plateforme. Pour chaque mise à jour ou introduction d'un nouveau tract, la version sera modifiée facilitant en temps réel la circulation de l'information. Ainsi nous passerons à la version 2, 3, 4 etc…, avec sa date de mise en ligne, visible sur la plateforme 2027 – ''Ma France''.

Méthode de fabrication des tracts au format « Paysage » le tract sur les pages 2 et 3 est pris à titre d'exemple

Dans : **Pages à imprimer** : cliquer sur **« Pages »** et mettre les numéros de pages à imprimer dans notre exemple : **2-3**
Dans : **Dimensionnement et gestion des pages**, cliquer sur **Ajuster**
Cliquer sur **Imprimer en recto verso** et **Retourner sur les bords courts**
Dans **Orientation** cliquer sur **Paysage et imprimer.** Après impression couper la page en deux.

2027 – ‘‘Ma France’’
Insurrection démocratique
Déconstruire l’oligarchie

Un gouffre se creuse entre le Peuple, dans toute sa diversité, et les partis politiques, du plus grand aux plus petits, qui se multiplient aujourd’hui, et où chacun définit « son projet », qu’il suffit de faire partager au bon Peuple pour gouverner la France.

Mais c’est l’oligarchie des 1% qui, par sa richesse, gouverne le monde et domine les Etats, **dont Bolloré est le parfait exemple.**

« C’est pure folie que de faire toujours la même chose et d’attendre un résultat différent » Albert Einstein

L’association de fait : **2027 – “Ma France”** est née des discussions entre des G.J. Son statut est un outil pour redonner le pouvoir au Peuple. Nous ne concourrons donc pas à un projet de gouvernement.

Nous les 99% : **Nous élirons le Président de la République, arbitre entre le Peuple et le Parlement,** qui soumettra au Peuple une Loi par référendum, dès juin 2027, qui mettra fin à la domination oligarchique.

Comment s’y prendre sur le plan politique :

- Modifier de fait la constitution de la Vème République en favorisant l’émergence d’une personne citoyenne qui sera candidate pour nous représenter à l’élection à la Présidence de la République en 2027. Elle ne recherchera pas de « majorité présidentielle », mais s’engagera à nommer 1er Ministre la personne qui aura obtenu le vote de confiance du Parlement.

Comment s’y prendre sur le plan économique :

Ce Président aura pour engagement de soumettre au vote du Peuple, par référendum, dès juin 2027, la Loi qui plafonnera la transmission des capitaux entre générations.

2027 – ‘‘Ma France’’
Insurrection démocratique
Déconstruire l’oligarchie

Un gouffre se creuse entre le Peuple, dans toute sa diversité, et les partis politiques, du plus grand aux plus petits, qui se multiplient aujourd’hui, et où chacun définit « son projet », qu’il suffit de faire partager au bon Peuple pour gouverner la France.

Mais c’est l’oligarchie des 1% qui, par sa richesse, gouverne le monde et domine les Etats, **dont Bolloré est le parfait exemple.**

« C’est pure folie que de faire toujours la même chose et d’attendre un résultat différent » Albert Einstein

L’association de fait : **2027 – “Ma France”** est née des discussions entre des G.J. Son statut est un outil pour redonner le pouvoir au Peuple. Nous ne concourrons donc pas à un projet de gouvernement.

Nous les 99% : **Nous élirons le Président de la République, arbitre entre le Peuple et le Parlement,** qui soumettra au Peuple une Loi par référendum, dès juin 2027, qui mettra fin à la domination oligarchique.

Comment s’y prendre sur le plan politique :

- Modifier de fait la constitution de la Vème République en favorisant l’émergence d’une personne citoyenne qui sera candidate pour nous représenter à l’élection à la Présidence de la République en 2027. Elle ne recherchera pas de « majorité présidentielle », mais s’engagera à nommer 1er Ministre la personne qui aura obtenu le vote de confiance du Parlement.

Comment s’y prendre sur le plan économique :

Ce Président aura pour engagement de soumettre au vote du Peuple, par référendum, dès juin 2027, la Loi qui plafonnera la transmission des capitaux entre générations.

Contenu de la Loi : Réinsertion sociale des 1% les + riches

1°) Nulle personne ne peut recevoir au cours de sa vie, en héritage maximum, dons et/ou legs cumulés, plus de 55 ans du salaire annuel minimum, soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros net.

2°) En compensation, 60% de ce montant maximum transmis à chaque enfant est exonéré de toute taxe, soit en nov. 2024 : 713 520 euros. Au-delà de ce montant, une taxe uniforme de 45% est perçue.

3°) Le montant maximum par enfant étant atteint, lorsqu'il y a une entreprise dans le patrimoine, les salariés héritent, sans taxe, de la propriété sociale de leur entreprise sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales

4°) Les donateurs ayant transmis l'héritage maximum à leurs enfants et la propriété sociale de leur entreprise à leurs salariés, ils font ce qu'ils veulent avec le reste de leur capital, moyennant le paiement d'une taxe de 70% en droits de succession.

5°) Afin de faciliter la Liberté d'entreprendre, le montant de ces taxes est reversé sous forme d'un héritage universel égal à 4% du montant de l'héritage maximum, soit : 47 570 euros en nov.2024, à chaque jeune à 25 ans, ou dès 18 ans avec un projet professionnel.

L'héritage universel partage les richesses, produites par les parents, qui s'accumulent vers les 1% les plus riches. Son montant correspond à la dette de la France par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants. (La dette par habitant est de 48 308 euros, le Figaro du 27 septembre 2024)

Nos revendications : **Travailler et vivre dignement**
Partager les richesses
Sauver Notre Humanité et sauver la planète

2027 – "Ma France",
« …qu'il est temps que le malheur succombe, » **…**

et dans le monde : **https://www.internationaledespeuples.eu**

Imprimé par nos soins *ne pas jeter sur la voie publique*

Contenu de la Loi : Réinsertion sociale des 1% les + riches

1°) Nulle personne ne peut recevoir au cours de sa vie, en héritage maximum, dons et/ou legs cumulés, plus de 55 ans du salaire annuel minimum, soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros net.

2°) En compensation, 60% de ce montant maximum transmis à chaque enfant est exonéré de toute taxe, soit en nov. 2024 : 713 520 euros. Au-delà de ce montant, une taxe uniforme de 45% est perçue.

3°) Le montant maximum par enfant étant atteint, lorsqu'il y a une entreprise dans le patrimoine, les salariés héritent, sans taxe, de la propriété sociale de leur entreprise sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales

4°) Les donateurs ayant transmis l'héritage maximum à leurs enfants et la propriété sociale de leur entreprise à leurs salariés, ils font ce qu'ils veulent avec le reste de leur capital, moyennant le paiement d'une taxe de 70% en droits de succession.

5°) Afin de faciliter la Liberté d'entreprendre, le montant de ces taxes est reversé sous forme d'un héritage universel égal à 4% du montant de l'héritage maximum, soit : 47 570 euros en nov.2024, à chaque jeune à 25 ans, ou dès 18 ans avec un projet professionnel.

L'héritage universel partage les richesses, produites par les parents, qui s'accumulent vers les 1% les plus riches. Son montant correspond à la dette de la France par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants. (La dette par habitant est de 48 308 euros, le Figaro du 27 septembre 2024)

Nos revendications : **Travailler et vivre dignement**
Partager les richesses
Sauver Notre Humanité et sauver la planète

2027 – "Ma France",
« …qu'il est temps que le malheur succombe, » **…**

et dans le monde : **https://www.internationaledespeuples.eu**

imprimé par nos soins *ne pas jeter sur la voie publique*